

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT

Éboulement de la décharge de Dar-es-Salam : la Nation en deuil, le Gouvernement mobilisé

Conakry, le 23 août 2026 - Le Gouvernement de la République de Guinée informe l'opinion nationale et internationale qu'un éboulement est survenu, aux environs de 2 heures du matin, dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 août 2026, au niveau de la décharge de Dar-es-Salam, dans la commune de Gbessia, à la suite des fortes pluies enregistrées dans la nuit.

Ce drame a provoqué l'effondrement de plusieurs habitations et fait, selon le bilan provisoire établi à 16 heures, **30 morts, 6 blessés graves et 16 blessés légers**.

Dès les premières heures, d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour rechercher d'éventuelles personnes encore ensevelies, secourir les victimes et procéder au dégagement des corps. Les opérations se poursuivent sur le terrain, sous la coordination des services compétents de l'État, avec l'appui de la Croix-Rouge, des Forces de Défense et de Sécurité, des équipes médicales, des autorités administratives et locales ainsi que des populations riveraines.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Amadou Oury Bah, s'est rendu sur les lieux afin de constater la situation et de superviser la mobilisation des services publics. Au nom du **Président de la République, SEM Mamadi DOUMBOUYA, et du Gouvernement**, Le Premier ministre a exprimé sa profonde compassion et sa solidarité aux familles endeuillées.

Toutes les dispositions sont prises pour assurer la prise en charge médicale des blessés, notamment au **CHU de Donka**, ainsi que l'assistance aux personnes affectées par ce drame.

Le Gouvernement adresse ses condoléances les plus attristées aux familles et aux proches des victimes, souhaite un prompt rétablissement aux blessés et exprime sa profonde reconnaissance à l'ensemble des acteurs engagés dans les opérations de secours.

Le Gouvernement appelle les populations au calme, à la solidarité et au strict respect des consignes des services de secours et des autorités compétentes. Les opérations de recherche et d'assistance se poursuivent.

Le Service d'Information du Gouvernement